



Fédération Sportive et Culturelle de France

CHALLENGE HIVER POUSSINES REGLEMENT TECHNIQUE

Date de la

compétition : 11 février 2007

Lieu de la compétition : **BOUFFEMONT**

Limite d'engagement : 23 janvier 2007

REGLEMENT :

- Le Challenge Hiver Poussines est ouvert à toutes les gymnastes étant dans leur 7^{ème} année civile – (année 2000)
- Chaque association a la possibilité d'engager jusqu'à 2 équipes de 10 à 15 gymnastes.
- Aucune répartition dans les degrés n'est demandée. Chaque gymnaste présente le degré de son choix à chaque agrès. (avec la possibilité de changer de degré en changeant d'agrès).
- Chaque gymnaste doit présenter les 4 agrès selon le programme fédéral :

TABLE DE SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
--------------------------	---------------	---------------	------------

Pas de Formation physique !

CLASSEMENT :

- **Un seul classement par équipe sera établi sur la base des 10 meilleures notes, tout degré confondu.**

JUGES :

Chaque société doit obligatoirement présenter :

- **2 juges** par équipe
- **N'inscrire aucun juge** en formation **1^{ère} année !**

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Si la société ne présente aucun juge à l'inscription, l'engagement ne sera pas pris en considération !- Si le jour de la compétition les juges sont absents, la société ne sera pas classée ! |
|--|

En cas de récidive, la société ne concourra pas !

La commission technique.

F.S.C.F. - C.D.95

Maison des comités sportifs « Jean Bouvelle »
106 rue des Bussy -95600 EAUBONNE